B.D.E.
Société par Actions Simplifiée au capital de 160 000 Euros
Siège social : 201 avenue du 11 novembre 1918
77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
350 014 148 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le trente juin, au siège social,

La société CPI DEVELOPMENT, société par actions simplifiée au capital de 1 080 000 Euros dont le siège social est 27 rue du Ballon, 93165 Noisy le Grand, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 404 961 328 RCS Bobigny,

Représentée par son Président, CPI ACQUISITION FRANCE, elle-même représentée par Monsieur Georges HABIBIAN, Président,

Associé unique de la société B.D.E.,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par CPI Development en qualité de Président.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat comptable s'élevant à -210 598.32 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique en application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -210 598.32 Euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Report à nouveau antérieur** - 1 086 610.84 Euros
– **Résultat de l'exercice** -210 598.32 Euros

AFFECTATION :

- Au report à nouveau -210 598.32 Euros

Le report à nouveau s'élève à - 1 297 209.16Euros.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
2024	Néant	Néant	Néant
2023	Néant	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte que les conventions ci-après visées à l'article L.227-10 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention de compte courant du 19 août 2019

- Parties concernées : CPI Acquisition, CPI Development, CPI Global, BDE, ASSECO (FOOD-UP), PINK GRANITE 01, PINK GRANIT 27, PINK GRANIT 32 et CPI BELGIUM, SCI BD et SCI BD2.
- Objet de la convention : Pratiquer entre les parties à des opérations de trésorerie et à l'ouverture d'un compte courant pour l'enregistrement des flux financiers et des opérations civiles et commerciales réciproques.
- Durée : Du 1er Janvier 2025 au 31 décembre 2025 puis renouvellement pour une période d'un an par tacite reconduction.
- Rémunération des sommes inscrites en compte courant : taux maximum fiscalement déductible visé à l'article 39-1-3° du Code général des impôts.

Convention de prestations de services du 19 août 2019

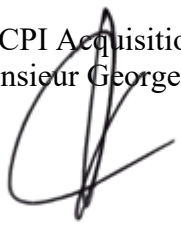
- Parties concernées : CPI Development en tant que prestataire et CPI Global et BDE en tant que bénéficiaires
- Objet de la convention : Engagement de CPI Development à assurer tout en partie des missions d'assistance et de conseils au profit des filiales. Les prestations ainsi fournies par CPI Development seront rémunérées à hauteur des coûts réels engagés par celle-ci majorés d'une marge de 5%.
- Durée : Du 1er Janvier 2025 au 31 décembre 2025 puis renouvellement pour une période d'un an par tacite reconduction.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

LE PRESIDENT
CPI DEVELOPMENT
Représentée par son Président CPI Acquisition France
Elle-même représentée par Monsieur Georges HABIBIAN



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BDE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 201 rue du 11 Novembre 1918 77310 ST FARGEAU PONTHIERRY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 35001414800026 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	140 188	AG 138 254	1 934	1 421
	Fonds commercial	AH	111 974	AI	111 974	111 974
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	4 541	AK	4 541	4 541
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 200	AQ 1 700	9 500	6 987
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 331 609	AS 2 133 654	197 955	243 043
	Autres immobilisations corporelles	AT	514 758	AU 457 422	57 336	68 808
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	60	BI	60	60
	TOTAL (II)	BJ	3 114 329	BK 2 731 030	383 299	436 833
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	110 301	BM 39 997	70 304	67 861
	En cours de production de biens	BN	142 007	BO	142 007	221 557
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	57 340	BW	57 340	68 391
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	418 711	BY 101 011	317 700	150 310
	Autres créances (3)	BZ	94 819	CA	94 819	492 610
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	218 643	CG	218 643	146 127
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 169	CI	2 169	15
	TOTAL (III)	CJ	1 043 991	CK 141 008	902 983	1 146 872
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 158 319	1A 2 872 038	1 286 281	1 583 706

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 60 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Cegid Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : BDE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 000)	DA	160 000	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	421 923	421 923
	Réserve légale (3)	DD	16 001	16 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 086 611)	(1 115 768)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(210 598)	29 157
	Subventions d'investissement	DJ	52 950	76 483
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(646 335)	(412 203)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	540	2 180
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	540	2 180
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 031	159 796
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		16 170
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	242 415	271 925
	Dettes fiscales et sociales	DY	191 606	240 099
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 439 024	1 305 739
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 932 077	1 993 729
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 286 281	1 583 706

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	421 923	421 923
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 932 077	1 993 729
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BDE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD	1 868 861	FE		FF	1 868 861	2 165 351
	Production vendue — Services*	FG	1 075 061	FH		FI	1 075 061	1 101 864
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 943 922	FK		FL	2 943 922	3 267 215
	Production stockée*					FM	(79 550)	127 075
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	23 533	1 497
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	4 402	11 425
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	28 012	1 325
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	2 920 320	3 408 537
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	564 541	685 312
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(10 974)	(42 947)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 065 575	1 300 805
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	59 540	85 076
	Salaires et traitements*					FY	896 004	834 678
	Cotisations sociales (10)					FZ	381 291	324 837
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux amortissements* (14)					GA	95 292	101 393
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	17 918	40 501
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		19 875
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	11 720	2
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	3 080 907	3 349 532
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(160 588)	59 006
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	24	21 267
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	24	21 267
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 916	104 564
	Différences négatives de change					GS	119	85
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	50 034	104 649
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(50 011)	(83 382)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(210 598)	(24 377)

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : BDE — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		23 533
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		23 533
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		(30 000)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 920 343	3 453 338
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	3 130 942	3 424 181
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(210 598)	29 157

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	60 378	60 378
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	38 111	85 001
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra